Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 3 (1988)

Heft: 8: Gazette

Rubrik: Personalia

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PERSONALIA

Rudolf Bruhin, nouveau consultant en facture d'orgues: sa personnalité, son travail

Dans la dernier numéro de la Gazette NIKE (no 7, page 17) nous vous avons annoncé l'élection de Rudolf Bruhin au poste de consultant en facture d'orgues au sein de la Commission fédérale des monuments historiques. Depuis, la rédaction de la Gazette a eu l'occasion de s'entretenir longuement avec lui.

Né en 1929 à Bâle, Rudolf Bruhin a effectué toute sa scolarité dans cette ville où il a successivement fréquenté l'école primaire, l'école secondaire et l'école commerciale cantonale et puis, où il a encore fait un apprentissage commercial chez un ingénieur en propriété industrielle. Ensuite Rudolf Bruhin s'est consacré à l'apprentissage intensif de la correspondance commerciale anglaise et française et du suédois. Entre 1951 et 1959, Rudolf Bruhin a travaillé pour la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents ce qui lui a valu de passer plusieures années à Bellinzone, à Sion et à Genève où il a approfondi ses connaissances en français et en italien. Depuis 1959, Rudolf Bruhin travaille pour une grande entreprise métallurgique dans laquelle il est devenu en 1984 responsable du service du personnel, des affaires sociales et des assurances.

Depuis longtemps déjà la musique joue un rôle primordial dans la vie de Rudolf Bruhin. Après avoir étudié la piano, Rudolf Bruhin s'est consacré à la clarinette puis enfin à l'orgue auprès de Hans Riedl dès 1947 et de Friedrich Daniel à partir de 1949, tous deux enseignants à Bâle. Dans les années 50 Rudolf Bruhin a commencé à suivre régulièrement des cours de facture d'orgues auprès de Ernst Schiess, alors profeseur au Conservatoire de Berne. C'est vers la fin de 1949 que Rudolf Bruhin a commencé à exercer, en plus de sa profession, régulièrement les fonctions d'organiste à l'église St-Antoine à Bâle.

Pendant son séjour dans le Valais de 1954 à 1959, Rudolf Bruhin a commencé à étudier systématiquement les orgues anciennes, à y jouer et à les décrire. Cette étude l'a amené à publier 'Das Oberwallis als Orgellandschaft' qui est paru comme tirage à part dans 'Vallesia', vol. XXXVI, Sion.

En 1967, Rudolf Bruhin a succédé à Jakob Kobelt en tant que président de l''Arbeitsgemeinschaft für schweizerische Orgeldenkmalpflege' (AGSO), fonction qu'il a exercée pendant 20 ans. Le travail effectué au sein de l'AGSO lui a permis d'être de plus en plus actif en tant que consultant lors de renovations d'églises, de restaurations d'orgues et de nouvelles factures d'orgues. Le nouveau consultant de la Commission fédérale des monuments historiques a déjà été appelé à exercer ses fonctions dans de nombreux cantons de Suisse. En plus de ses activités de consultant, Rudolf Bruhin a publié de nombreuses monographies et a participé à la rédaction d'annales et d'hommages.

Comment Rudolf Bruhin fait-il pour concilier deux activités aussi différentes que sont celles qu'il exerce en tant que chef du personnel d'une grande entreprise et en tant que consultant en facture d'orgues? Rudolf Bruhin a trouvé une solution qui lui laisse beaucoup de temps pour ses nouvelles fonctions. Rudolf Bruhin ne prétend pas avoir la science infuse, là où des problèmes particuliers se posent, il lui semble tout naturel de faire appel à d'autres spécialistes. L'orgue, 'le roi des instruments', est également un instrument exigeant qui requiert une collaboration interdisciplinaire et une répartition du travail entre spécialistes. C'est ainsi qu'il est parfois nécessaire, par exemple, de résoudre des problèmes de sécurité lorsqu'il faut procéder au démontage et au montage des tuyaux ou des buffets d'orgues souvent situés à une bonne hauteur.

Si l'on considère que les études nécessaires à la connaissance d'un orgue, les problèmes de conservation, de restauration et la facture d'un nouvel instrument exigent de disposer de beaucoup de temps, on peut se demander comment le nouvel élu pense pouvoir venir à bout de toutes ces tâches. Rudolf Bruhin part du point de vue qu'une étude ne devrait être entreprise que si elle est réellement nécessaire, c'est-à-dire si elle est liée à une restauration qui elle-même ne peut avoir lieu que si l'église elle-même a déjà été restaurée. De même il est important que l'orgue soit démonté par un facteur d'orgues compétent et il ne faut pas non plus négliger la question de l'entreposage. Pour les questions touchant aux recherches à entreprendre et à la surveillance pendant l'entreposage, Rudolf Bruhin peut faire appel aux membres de l'AGSO.

Pour Rudolf Bruhin, tout conservateur d'orgues doit avoir les qualités suivantes: il doit être capable de jouer des pièces musicales pour orgues difficiles et bien connaître la facture d'orgues sous tous ses aspects les plus divers, artistiques, historiques et techniques. Il lui doit posséder une grande expérience en la matière nécessaire aux voyages qu'il lui faut accomplir aux Pays-Bas, en Allemagne fédérale, en France, en Italie et en Espagne, etc. pour étudier les divers types d'orgues et les diverses fabrications. Le conservateur doit également connaître la disposition de nombreuses orgues, la tonalité de leurs registres et leur utilisation. Il est en effet très important de déterminer les paramètres de telle sorte que la taille de l'orgue et sa disposition conviennent à l'espace que représente l'église. L'orgue est un important objet de décoration et un instrument de musique, il est donc nécessaire que la forme et le son constituent en ensemble homogène. Dans ce domaine l'étude des archives est d'importance capitale surtout lorsqu'il s'agit d'orgues anciennes.

Pour conclure Rudolf Bruhin pense que la Suisse possède un très bon niveau dans le domaine de la facture d'orgues, pourtant, à côté des entreprises traditionnelles de renommée et d'expérience, il existe toujours plus de petits facteurs d'orgues qui ne font preuve d'aucune compétence.

Si l'on songe que Rudolf Bruhin s'est déjà vu confier environ 40 contrats urgents dans toute la Suisse, on peut comprendre à quel point son temps est précieux. Nous souhaitons au nouveau consultant en facture d'orgues de la Commission fédérale des monuments historiques de disposer du temps nécessaire à l'accomplissement de sa tâche si exigeante et si variée pour le bien de notre pays si riche en orgues de factures diverses.

Vo

* * * * *